Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE)

Circonscription de Briey 1 (54)

« à tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève r **B**ile lne pas mît **2** les cnnalissances etles **1200 (18)** compéten

PPRE

- Le programme personnalisé de réussite éducative consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés d'un élève, formalisé dans un document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation.
- Il est élaboré par l'équipe pédagogique et discuté avec les parents.

Il est également présenté à l'élève qui doit en comprendre la finalité pour s'engager avec confiance dans le travail qui lui est demandé.

- Concerne 3 groupes d'élèves :
 - Redoublants tous niveaux (du CP au CM2): 46
 - Inscrits au groupe du matin (CP CE1): 31
 - CE2 aux évaluations faibles (< 50%) : 26 TOTAL pour la circonscription de Briey 1 : 103

Non compris, tous les autres élèves pour lesquels un PPRE s'avère nécessaire : primo-arrivant, enfant du voyage, ...

Remarque : le redoublement ou l'inscription en groupe du matin constitue déjà une réponse de l'école aux problèmes de l'élève. Mais cette réponse demeure partielle. Le PPRE complète cette réponse.

Protocole :

- Chaque élève sera évalué 3 fois dans l'année avec un test identique selon son niveau de classe (CP, CE1, CM1, CM2 en français et en maths).
- Chaque élève possède un tuteur RASED qui procède à l'évaluation individuelle (sauf EVAL CE2 début d'année).
- Ces évaluations ne seront pas communiquées à l'enseignant.

Postulat :

- « Dire, lire, écrire, raisonner » sont des compétences générales qui se construisent :
 - dans la famille, à l'école, dans l'environnement,
 - avant, pendant et après l'école,
 - avec un enseignant et d'autres partenaires de connaissance.
 - Pour favoriser la réussite des apprentissages (que l'école structure et évalue), il convient de prendre en compte ces espaces, ces temps et ce réseau d'apprentissage.

- Document papier :
 - 2 feuilles A3 recto-verso, soit 8 pages
 - Parcours scolaire de l'enfant
 - Points forts, points faibles
 - Projet pédagogique spécifique
 - Projet pédagogique complémentaire
 - Projet de l'enfant
 - Projet des parents
 - Projet de l'environnement
 - Grille d'entretien avec les parents et avec l'enfant

- Qui remplit le document :
 - Redoublement ou Eval CE2 : c'est le maître de la classe après avoir rencontré les parents et l'enfant. Le directeur assiste aux entretiens.
 - Groupe du matin : c'est le maître de RASED avec son collègue de l'après-midi qui auront rencontré ensemble les parents et l'enfant.

Symboliquement le document pourra être signé par chacun.

- Quand envoyer le document à l'IEN :
 - Avant le 18 novembre 2005 sous forme papier obligatoirement.
- Quand évaluer le PPRE :
 - Un 1^{er} point sera fait avant les vacances de Noël par une rencontre réunissant enseignant(s), parents et enfant.
 - Un 2^e point aux vacances de Pâques.
 - Un bilan sera fait courant juin 2006.